

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DÉLIBÉRATION n° 2019/06/25-02

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 25 juin 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Éducation,

**Vu** les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

### DÉCIDE :

**OBJET : modalités de gouvernance de l'université  
pour la période septembre 2019 janvier 2020**

Le conseil d'administration d'Aix Marseille Université approuve les modalités de gouvernance de l'université pour la période septembre 2019 janvier 2020 comme suit :

- Considérant la cessation des fonctions du Président Yvon BERLAND au 31 août 2019 ;
- Considérant que le calendrier électoral conduirait à une élection du Président mais également de l'ensemble de l'équipe dirigeante pour seulement quatre mois, en septembre 2019 ;

Le Conseil d'Administration d'Aix-Marseille Université :

- Formule l'avis de ne pas procéder à une nouvelle élection d'un président pour une période matériellement réduite à 4 mois, de septembre à décembre 2019 ;
- Propose en conséquence au Président Yvon Berland le soin d'établir un calendrier des élections pour le renouvellement ordinaire des trois Conseils ;
- Sollicite du Recteur, Chancelier des Universités, la désignation d'un administrateur provisoire chargé d'assurer durant cette période la gestion des affaires courantes et l'organisation des élections pour le renouvellement des Conseils et l'élection d'un Président prenant ses fonctions en janvier 2020.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 31

Fait à Marseille, le 25 juin 2019

  
Yvon BERLAND  
Président d'Aix-Marseille Université